

La planification financière à la retraite au Québec : une analyse interprovinciale

par Marc-André Gauthier

Données sociodémographiques en bref, juin 2016
Volume 20, numéro 3, p. 7-14

Notice bibliographique suggérée :

GAUTHIER, Marc-André (2016). « La planification financière à la retraite au Québec : une analyse interprovinciale », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 20, n° 3, juin, Institut de la statistique du Québec, p. 7-14.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2016
ISSN 1715-6378 (en ligne)
© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

La planification financière à la retraite au Québec : une analyse interprovinciale

Par Marc-André Gauthier¹

La sécurité financière des personnes retraitées représente un défi de taille pour la société québécoise. La diminution de la population active, le vieillissement de la population, la hausse de l'espérance de vie et la question de la solvabilité des régimes de retraite ont amené le gouvernement du Québec à revoir le fonctionnement du système de retraite. Le ministère des Finances du Québec a notamment instauré le régime volontaire d'épargne-retraite en 2011 afin de susciter l'épargne des travailleurs n'ayant pas de régime de retraite d'employeur. Plus récemment, le Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois conclut entre autres à la nécessité d'instaurer une rente de longévité et d'aider les travailleurs à épargner.

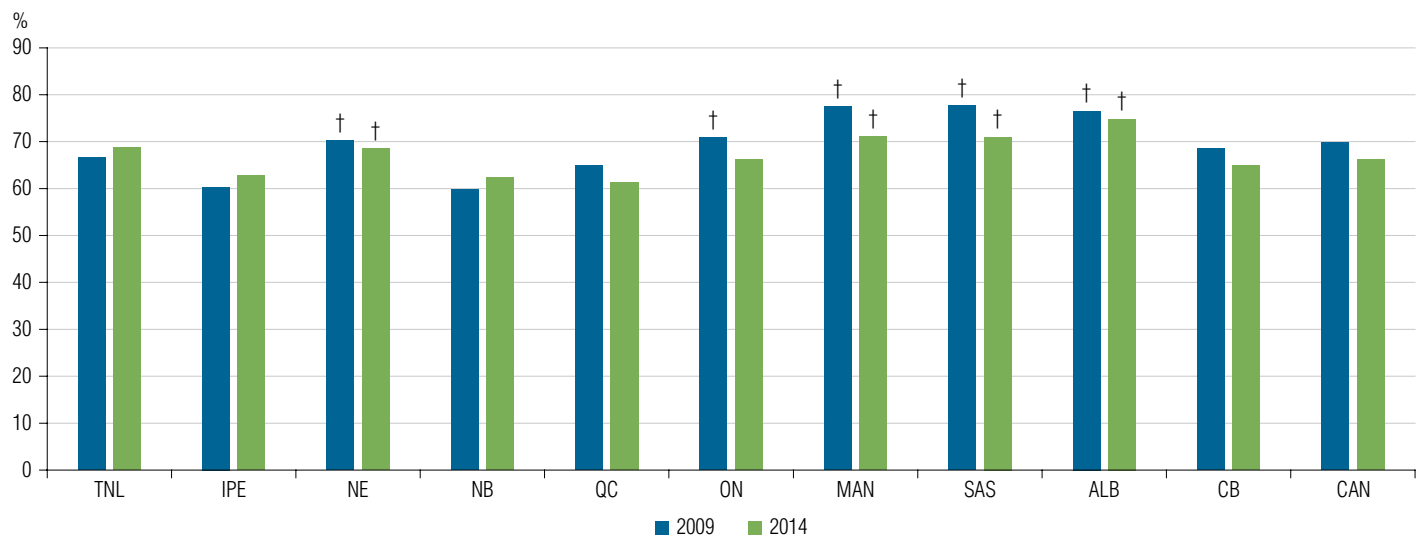
Que disent les données les plus récentes sur le niveau de préparation à la retraite des Québécois? Le présent article vise à répondre à cette question à partir de l'*Enquête canadienne sur les capacités financières* de 2014. Notre démarche vise principalement à tracer le portrait de la situation québécoise dans une perspective canadienne et à mettre en lumière les caractéristiques des Québécois qui ont un plan pour leur épargne-retraite. Nous ferons par la suite une analyse plus détaillée du plan des personnes se préparant à la retraite en analysant les différentes sources de revenus prévues après le départ de la vie active.

Six Québécois sur dix planifient financièrement leur retraite

En 2014, un peu plus de six adultes québécois sur dix déclarent se préparer à la retraite grâce à un plan d'épargne personnel ou à un régime de pension de l'employeur (figure 1), soit une proportion similaire à celle mesurée par l'ECCF en 2009². Si le niveau de préparation à la retraite des Québécois reflète celui mesuré à l'échelle canadienne (66 %), celui-ci s'avère en revanche inférieur à celui de la Nouvelle-Écosse (69 %), du Manitoba (71 %), de la Saskatchewan (71 %) et de l'Alberta (75 %). Par rapport à 2009, on remarque une diminution significative de la proportion de Canadiens se préparant à la retraite, celle-ci enregistrant une diminution de quatre points de pourcentage (de 70 % à 66 %) entre 2009 et 2014.

Figure 1

Pourcentage de la population non retraitée se préparant financièrement à la retraite selon la province, Canada, 2009, 2014



† Estimation significativement différente de celle du Québec au niveau de 95 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur les capacités financières*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'auteur remercie le Centre interuniversitaire du Québec en statistiques sociales (CIQSS) de l'Université Laval pour l'accès aux données de l'*Enquête canadienne sur les capacités financières* de Statistique Canada ainsi que Stéphane Crespo (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Marc Philibert (Direction des statistiques économiques) pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte.
2. La différence entre les estimations de 2009 et 2014 est non significative pour un niveau de confiance de 95 %.

Méthodologie et définitions

Les données du présent article proviennent principalement de l'*Enquête canadienne sur les capacités financières* de 2009 et 2014 de Statistique Canada. La population cible de cette analyse est constituée de toutes les personnes de 18 ans et plus qui ne sont pas à la retraite, peu importe le statut d'activité de la personne. La qualité des estimations produites est déterminée à partir de la méthode d'autoamorçage (*bootstrap* en anglais) pour le calcul de la variance. Les différences significatives sont évaluées à partir de la méthode des intervalles de confiance à un niveau de confiance de 95 %.

Régime de pension agréé (RPA) ou régime de retraite complémentaire (RCR)

Régime de retraite qui est fourni par un employeur à ses employés. Le régime est capitalisé par les cotisations régulières de l'employeur ainsi que, la plupart du temps, par celles des employés. Le RPA se décline en deux grands types selon la modalité de formation de la rente, soit les régimes à prestations déterminées et ceux à cotisations déterminées. Considérant le haut taux de non-réponse chez les répondants de l'ECCF par rapport à cette question relativement « technique », les données sur le sujet ont été produites à partir de l'*Enquête sur les régimes de pension au Canada* de Statistique Canada. Cette enquête consiste en un recensement annuel complet de tous les RPA au Canada. Le taux d'adhérents à un RPA a été calculé par le nombre d'adhérents rapporté à l'ensemble de la population d'employés telle qu'estimée par l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

RPA ou RCR à prestations déterminées

Pour ce type de régime, le montant des prestations aux retraités est connu d'avance, celui-ci étant fixé à partir de barèmes préétablis en fonction des années de service.

RPA ou RCR à cotisations déterminées

Contrairement au régime de pension à prestations déterminées, seul le montant des cotisations est ici fixé à l'avance. Le montant des prestations de retraite est donc essentiellement tributaire des cotisations accumulées et des rendements du fond de retraite.

Les personnes qui ne planifient pas la retraite expliquent qu'elles n'en ont pas les moyens ou qu'elles ont encore beaucoup de temps devant elles

Environ 32 % des personnes qui ne se préparent pas à la retraite au Québec ont justifié cette situation par le fait qu'elles ne peuvent se le permettre. Une proportion équivalente de personnes avancent qu'elles sont encore jeunes et qu'elles ont encore beaucoup de temps devant elles pour y penser. Parmi les autres raisons soulevées, celle de ne pas avoir d'emploi a été mentionnée par une personne sur cinq. Enfin, on note qu'une proportion équivalente affirme tout simplement ne pas penser à cela (données non illustrées).

Les déterminants de la préparation à la retraite

À la lumière du test d'analyse multivariée (voir encadré), plusieurs variables exercent un effet significatif sur la probabilité que les personnes se préparent à la retraite, soit l'âge, les revenus, la situation d'activité, la scolarité et le niveau de littératie financière (tableau 1). À l'instar des recherches produites sur le sujet (Uppal, 2016, Lalime et Michaud, 2012), on constate un lien entre le niveau de littératie financière des répondants et la probabilité que ceux-ci se préparent à la retraite lorsque l'on tient compte de l'effet exercé par les autres variables du modèle. En effet, chez les personnes ayant obtenu un résultat très faible, soit moins de cinq bonnes réponses sur quatorze, le pourcentage de celles-ci qui planifient la retraite ne se situe qu'aux alentours de 30 %, alors que celui-ci atteint 65 % chez celles ayant eu cinq bonnes réponses ou plus. Lorsque l'on met en parallèle ces résultats avec l'ensemble des autres variables significatives dans

le modèle, cela indique qu'à caractéristiques équivalentes, les personnes ayant une faible compréhension des questions financières sont plus susceptibles de ne pas planifier leur retraite.

Le lien entre la planification à la retraite et le revenu paraît évident au premier regard. Plus le revenu avant impôt est faible, plus la probabilité que la personne planifie sa retraite tend à diminuer. On observe ainsi que presque la totalité des Québécois, soit 96 %, déclarant des revenus personnels bruts de 60 000 \$ ou plus ont un plan pour leur épargne-retraite. Ce pourcentage diminue à 86 % chez ceux gagnant entre 40 000 \$ et 60 000 \$, à 54 % chez ceux déclarant entre 20 000 \$ et moins de 40 000 \$, avant de tomber à 15 %** chez les personnes ne pouvant compter que sur moins de 20 000 \$ en revenus. Pour ce dernier groupe, on constate qu'il s'agit d'une diminution significative de leur taux de planification par rapport à celles qui gagnaient un revenu équivalent en 2009 (28 %) (donnée non illustrée).

** Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Tableau 1

Déterminants de la planification financière à la retraite et proportion de personnes planifiant la retraite selon les caractéristiques retenues dans le modèle de régression logistique, Québec, 2014

	Rapport de cote ¹	Proportion %
Résultat au test de littératie financière (/14)[†]		
Moins de 5 bonnes réponses (référence)	1,00	28,5**
5 bonnes réponses et plus	4,70 [†]	65,0
Revenus bruts^{††}		
Moins de 20 000 \$ (référence)	1,00	15,2**
20 000 \$ à moins de 40 000 \$	5,00 ^{††}	53,8
40 000 \$ à moins de 60 000 \$	29,86 ^{†††}	85,9
60 000 \$ et plus	107,70 ^{†††}	95,6
Âge du principal soutien économique^{††}		
18 à 34 ans (référence)	1,00	42,4
35 à 44 ans	4,71 [†]	75,6
45 à 54 ans	2,57	73,9
55 à 64 ans	7,95 [†]	69,1
65 ans et plus	1,52	42,9**
Situation de l'activité^{†††}		
Employé (référence)	1,00	77,4
Travailleur autonome	0,24 [†]	55,7*
Autre ²	0,12 ^{†††}	14,6**
Niveau de scolarité^{††}		
Diplôme d'études secondaires ou aucun diplôme (référence)	1,00	41,2
Études postsecondaires	3,47 ^{††}	73,6
Sexe		
Homme (référence)	1,00	59,1
Femme	2,01	63,5
Ensemble de la population	...	61,3

... N'ayant pas lieu de figurer

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Seuil : † : 0,05 ; †† : 0,01 ; ††† : 0,001.

1. Le rapport de cote mesure l'augmentation (ou la baisse) de la probabilité que la personne se prépare à la retraite en fonction de la variable indépendante, tout en tenant compte de l'effet des autres variables du modèle.

2. Catégorie comprenant les chômeurs, étudiants, personnes inactives, les personnes travaillant à la maison et celles déclarant tout autre type d'activité.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur les capacités financières*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Comme on pouvait s'y attendre, les personnes détenant un emploi ont plus souvent tendance à planifier la retraite, ce qui peut évidemment s'expliquer par le fait qu'elles puissent plus souvent profiter de revenus stables et d'un régime de retraite fourni par l'employeur. C'est ainsi que près de 77 % des personnes employées planifient la retraite contre seulement 56 %* des travailleurs autonomes. D'un autre côté, on observe que les jeunes de 18 à 34 ans sont moins susceptibles de se préparer à la retraite que les personnes plus âgées, ce qui peut s'expliquer en bonne partie par le fait que ces jeunes soient encore aux études ou en début de carrière. Quatre personnes sur dix faisant partie de ce groupe se préparent à la retraite, alors qu'il s'agit d'environ trois personnes sur quatre chez celles ayant entre 35 et 64 ans. Notons que les taux de planification pour ce groupe sont sensiblement homogènes entre les sous-groupes d'âge.

Une personne sur deux se préparant à la retraite affirme avoir une bonne idée du montant d'épargne-retraite nécessaire

Malgré le fait qu'une majorité de personnes se prépare à la retraite, celles-ci ne présentent pas nécessairement le même degré de préparation. Ainsi, selon Retraite Québec, trois personnes sur quatre n'ont jamais calculé l'épargne nécessaire pour la retraite³. Les données de l'ECCF révèlent à ce sujet qu'une personne sur deux planifiant la retraite affirme avoir une bonne idée du montant

Analyse multivariée : les déterminants socioéconomiques de la préparation à la retraite et la littératie financière

Afin d'identifier les facteurs ayant une incidence sur la propension des gens à se préparer pour la retraite, nous avons procédé à une analyse de régression logistique. Ce type d'analyse permet d'évaluer l'effet qu'une variable indépendante (les caractéristiques d'une personne) exerce sur la variable dépendante (la probabilité ou non que la personne se prépare à la retraite) tout en tenant compte simultanément de l'effet induit par les autres variables du modèle. Dans le modèle qui a été produit, nous avons retenu l'âge, le revenu, la situation d'activité, le niveau de scolarité, le sexe et le résultat moyen obtenu au test de littératie financière compris dans le questionnaire l'ECCF. Le test comprend 14 questions touchant à la connaissance de différents aspects du domaine financier, notamment les notions d'investissement, d'inflation, de la solvabilité, etc.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

3. www.rrq.gouv.qc.ca/fr/planification/Pages/planification.aspx

devant être épargné. Ce pourcentage s'avère représentatif de ceux observés dans les autres provinces (données non illustrées).

Une personne sur dix ignore quelle sera sa principale source de revenus de retraite

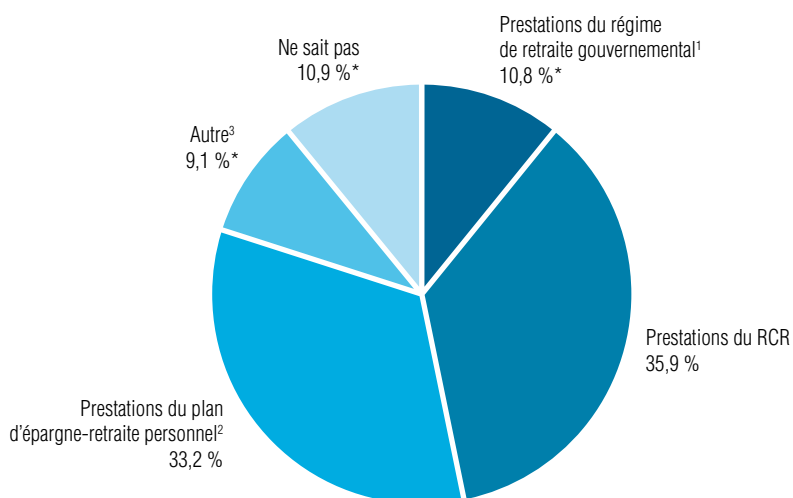
Au Québec, près de 36 % des personnes qui planifient leur retraite affirment que leurs revenus proviendront principalement de leur régime d'employeur, soit une proportion similaire à celles qui se fieront principalement à leur épargne personnelle (33 %) (figure 2). Or, d'un autre côté, on observe qu'environ une personne sur dix au Québec ignore la principale source de revenus sur laquelle elles pourront compter. Il s'agit en gros de résultats comparables à ceux des autres provinces (données non illustrées).

Les trois quarts des Québécois planifiant la retraite comptent sur les prestations gouvernementales

Le calcul de l'épargne-retraite implique bien entendu de considérer les différentes sources de prestation sur lesquelles pourront compter les retraités (voir encadré – Le système de retraite québécois). Parmi celles-ci, 77 % des Québécois ont pris en compte les régimes de retraite gouvernementaux (tableau 2), soit sur les prestations pouvant provenir du régime de pension du Canada (RPC)⁴, de la

Figure 2

Répartition des personnes planifiant financièrement la retraite selon la principale source prévue de revenus de retraite, Québec, 2014



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Prestations des programmes suivants : RPC, RRQ, SV, SRG.

2. Comprenant les REER, FERR et autre épargne-retraite non enregistrée.

3. Héritage, prêts hypothécaires inversés, soutien de la famille, autre source de revenus.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur les capacités financières*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Régie des rentes du Québec (RRQ)⁵, de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti du Canada (SRG). Les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard (92 %), de la Nouvelle-Écosse (86 %), du Nouveau-Brunswick (86 %) et de la Saskatchewan (85 %) sont relativement plus nombreux à compter sur les prestations gouvernementales. Ces chiffres paraissent surprenants dans la mesure où toutes les personnes peuvent compter sur les prestations de la Sécurité

de la vieillesse. Ces résultats suggèrent une méconnaissance des programmes gouvernementaux ou une perception des personnes voulant que les prestations issues de ces programmes aient un poids marginal par rapport aux autres types de prestations prévues. À partir d'environ 40 000 \$ de revenus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse ne remplacent ainsi qu'aux alentours de 15 % des revenus d'emploi avant la retraite à l'âge de 65 ans⁶.

Le système de retraite québécois

Le système de retraite du Québec prévoit une complémentarité entre les revenus issus des régimes de pension gouvernementaux et ceux provenant des régimes d'employeur et de l'épargne privée. Il s'appuie en somme sur trois composantes : la Sécurité de la vieillesse, le Régime de rentes du Québec, obligatoire pour l'ensemble des travailleurs, et l'épargne privée, comprenant les régimes de retraite d'employeur et d'épargne personnelle. L'objectif du système est d'assurer la sécurité financière des retraités et que leur niveau de vie se rapproche de celui de leur vie active. Pour remplir cette mission, on juge généralement que le taux de remplacement des revenus d'emploi doit se situer entre 50 % et 70 %, soit les seuils de sécurité financière généralement recommandés (Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois, 2013 : 8, RRQ, 2010, OCDE, 2008). Selon la RRQ (2010 : 13), le taux de remplacement moyen de revenu à la retraite a atteint 62 % entre 1993 et 2005.

4. Le RPC est seulement accessible aux Québécois ayant travaillé dans une autre province.

5. Le Régime de rentes du Québec est dorénavant administré par Retraite Québec.

6. Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois (2013), p. 7.

Tableau 2

Proportion de personnes se préparant à la retraite selon la source de revenus prévue dans le plan de retraite, Canada, 2014

	TNL	IPE	NE	NB	QC	ON	MAN	SAS	ALB	CB	CAN
	%										
Prestations du régime de retraite gouvernemental ¹	80,4	91,8 [†]	86,3 [†]	85,7 [†]	76,5	80,5	83,6	84,7 [†]	73,6	82,4	79,6
Prestations du RCR	49,9 [†]	66,6	66,6	62,7	64,0	55,6	64,2	66,5	49,1 [†]	50,1 [†]	56,8
Prestations du plan d'épargne-retraite personnel ²	73,5	77,9	67,1 [†]	64,8 [†]	77,9	80,0	77,8	76,5	76,1	72,8	77,1
Vente de biens financiers ³	19,3 [*]	29,2 ^{*†}	15,6	14,0 [*]	12,9	22,3 [†]	18,8 [*]	19,9 ^{*†}	26,1 [†]	23,8 [†]	20,5
Vente de biens non financiers ⁴	13,9 ^{**}	31,8 [†]	13,5 [*]	13,2 [*]	9,0 [*]	13,7	22,6 [†]	21,2 [†]	23,7 ^{*†}	19,2 ^{*†}	15,4
Revenus d'emploi à la retraite	37,2 [†]	38,9 ^{*†}	40,2 [†]	30,9	23,0	36,4 [†]	43,1 [†]	49,0 [†]	39,9 [†]	31,6	34,2
Revenus d'entreprise	11,0 ^{**}	F	13,7 [*]	13,3 [*]	14,5 [*]	16,0	17,1	24,3	18,8	15,3	16,1
Autre source de revenus ⁵	22,2	18,3	22,2	23,9	17,0	22,0	22,6	19,5 [†]	24,0 [*]	26,3 [*]	21,8

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement

† Différence significative avec le Québec au seuil de 95 %

1. Prestations des programmes suivants : RPC, RRQ, SV, SRG

2. Comprenant les REER, FERR et autre épargne-retraite non enregistrée

3. Actions, obligations, fonds mutuels et fonds de placements autres qu'un REER ou un FERR

4. Exemples : voiture, maison, biens, oeuvres d'art, bijoux, antiquités, etc.

5. Héritage, prêts hypothécaires inversés, soutien de la famille, autre source de revenus

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur les capacités financières*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le RCR ou RPA constitue un véhicule d'épargne incontournable pour les Québécois se préparant à la retraite. On évalue que 64 % des personnes planifiant la retraite prévoient compter sur les prestations issues de leurs fonds de retraite d'employeur. Il s'agit d'un taux comparable à celui des autres provinces, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique où cette proportion n'atteint qu'environ 50 %. Nous examinerons un peu plus loin la répartition des travailleurs québécois selon le type de couverture du régime retraite.

La popularité du REER décroît

Une proportion importante des Québécois planifiant la retraite (78 %) se fieront aux prestations de leur plan pour leur épargne-retraite personnelle (REER, FERR et autre épargne-retraite non enregistrée). Si cette proportion est analogue à celle des autres provinces, elle s'avère cependant supérieure à celles de la Nouvelle-Écosse (67 %) et du Nouveau-Brunswick (65 %). Au sujet des REER, les résultats de l'ECCF indiquent que la popularité de ceux-ci a connu une diminution importante entre 2009 et 2014. Alors que 71 % des familles non retraitées détiennent des fonds dans ce type de véhicule d'épargne en 2009, ce pourcentage s'établit à 62 % cinq ans plus tard⁷. À l'exception des provinces maritimes, cette tendance à la baisse s'observe dans l'ensemble des autres provinces (données non illustrées).

La vente d'actifs financiers et non financiers pour financer la retraite est en général moins souvent préconisée par les Québécois que par les autres Canadiens

La vente d'actifs financiers représente une autre option pour générer des revenus de retraite. Environ 13 % des Québécois ont ainsi prévu vendre des actions, obligations, fonds communs de placement et autres types de placement (excluant les REER ou FERR) pour financer leurs vieux jours. Cette possibilité est par contre moins souvent envisagée que par les résidents de la plupart des provinces à l'ouest de la rivière des Outaouais, puisqu'entre 20 % et 26 % de ces derniers planifient la liquidation de leurs actifs financiers. Un constat analogue se dessine du côté de la vente de biens non financiers tels que la voiture, la maison et d'autres biens de valeurs. Environ un Québécois sur dix envisage de se procurer des revenus de retraite par ce moyen, soit une des plus faibles proportions au Canada.

7. L'ECCF ne permet pas d'estimer cette proportion sur une base individuelle.

Les Québécois sont moins nombreux à envisager l'occupation d'un emploi au cours de la retraite

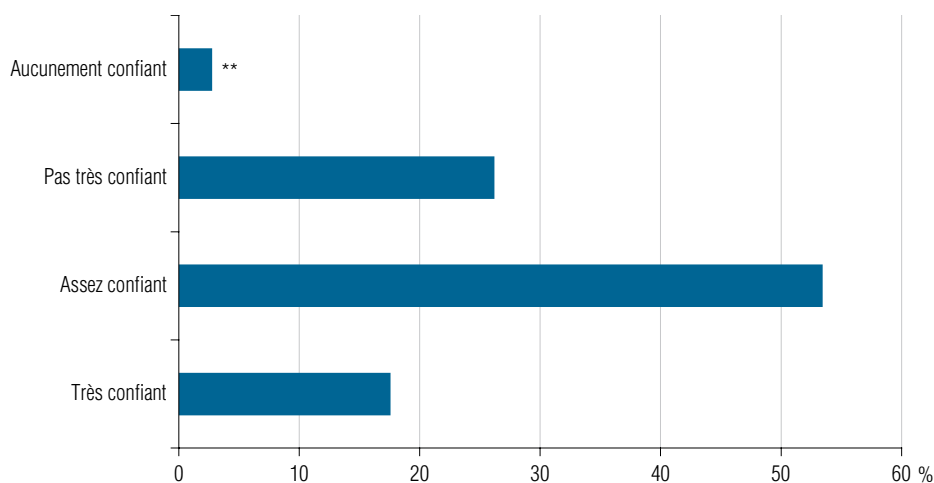
Un peu plus d'une personne sur trois au Canada prévoit toucher des revenus d'emploi lors de la retraite. Le contraste entre le Québec et les autres provinces paraît important à ce chapitre : alors que moins d'un Québécois sur quatre (23 %) prévoit occuper un emploi lors de la retraite, soit un pourcentage similaire à celui du Nouveau-Brunswick, cette proportion varie entre 31 % et 49 % dans l'ensemble des autres provinces. Les raisons faisant en sorte que certaines personnes prévoient demeurer sur le marché du travail peuvent en général relever de l'ordre personnel ou du fait que celles-ci considèrent que les revenus de retraite seront insuffisants pour assurer un niveau de sécurité financière adéquat.

La majorité des Québécois ont confiance d'atteindre le niveau de vie espéré à la retraite

À ce sujet, les données de l'ECCF montrent que la majorité des Québécois se préparant financièrement pour la retraite, soit 71 % (figure 3), ont assez ou très confiance que les revenus du ménage seront suffisants lors de la retraite afin d'atteindre le niveau de vie espéré, un résultat comparable à celui des autres provinces. Si l'on compare ces résultats à la situation des personnes actuellement à la retraite, ce niveau d'optimisme pour la retraite semble relativement pessimiste. En effet, 78 % des retraités considèrent que leur niveau de vie financier est soit conforme ou mieux que ce qu'ils avaient prévu (données non illustrées).

Figure 3

Répartition des personnes planifiant la retraite selon le niveau de confiance que les revenus de retraite seront suffisants pour maintenir le niveau de vie espéré, Québec, 2014



** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur les capacités financières*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La proportion des travailleurs du Québec couverts par un régime à prestations déterminées est supérieure à celle des travailleurs des autres provinces

Selon les données de l'*Enquête sur les régimes de pension au Canada*, la proportion d'employés couverts par un RCR atteint 45 % en 2014 (donnée non illustrée). Comme nous l'avons mentionné dans l'encadré ci-haut, les régimes de retraite d'employeurs n'offrent pas tous le même type de sécurité financière pour les retraités. Il est notamment reconnu que les RCR à prestations déterminées, garantissant un niveau de remplacement des revenus d'emplois, offrent une meilleure sécurité financière que les RCR à cotisations déterminées⁸. Or, depuis les années 1980, on note une croissance de ces régimes au détriment des RCR à prestations déterminées (Gougeon, 2009).

Comme on peut le remarquer à partir de la figure 4, le Québec se démarque des autres provinces par une plus forte adhésion des employés à un RCR à prestations déterminées, et ce, en dépit d'une diminution relative du taux d'adhésion entre 2000 et 2014 (de 40 % à 36 %).

Si le Québec s'inscrit dans la tendance canadienne, le rythme de décroissance⁹ s'avère toutefois moins prononcé que celui observable pour les autres provinces¹⁰, notamment par rapport à celui de la Colombie-Britannique (de 37 % à 27 %) et de l'Ontario (de 35 % à 27 %).

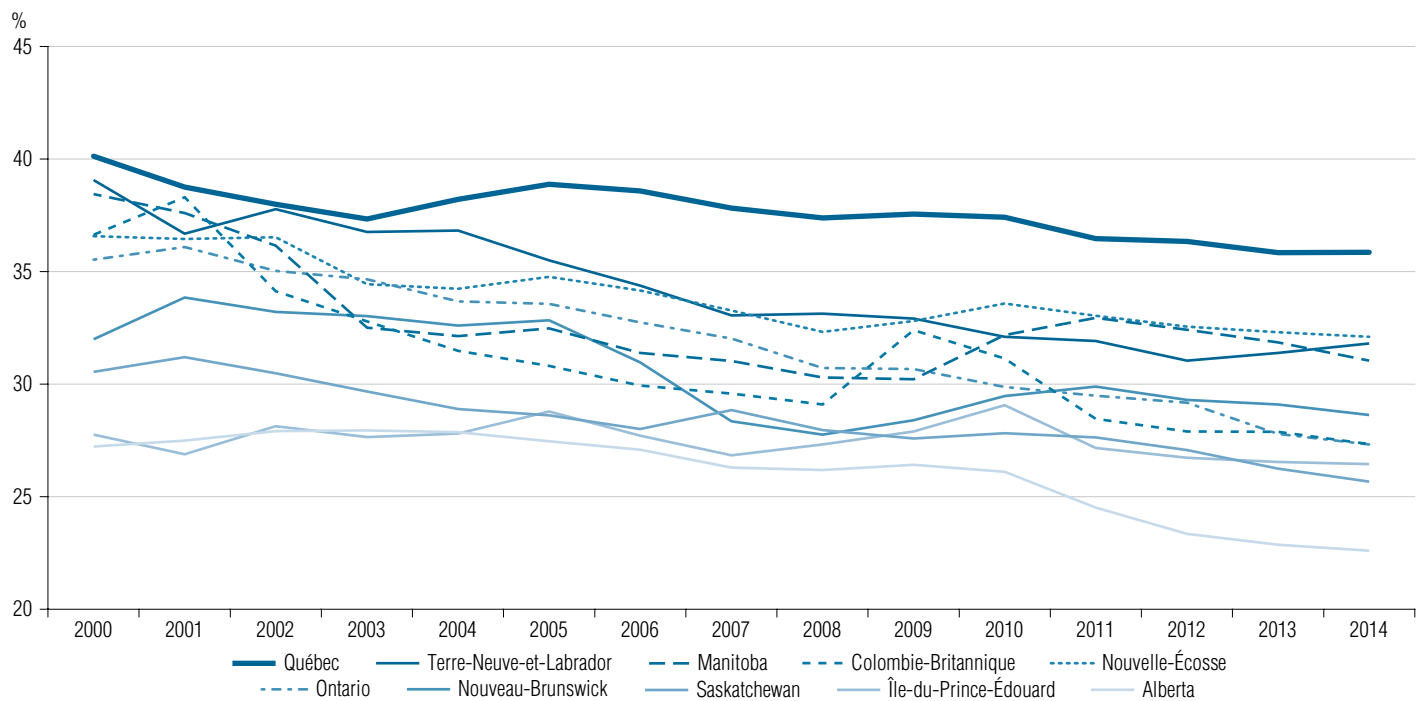
En contrepartie, le Québec tend à afficher le plus faible taux d'adhésion à un RCR à cotisations déterminées (figure 5). Environ 5 % des employés participent à ce type de régime en 2014, une situation qui a peu évolué au cours de la période étudiée. Le Québec se retrouve à ce chapitre à un niveau d'adhésion relatif proche de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Si, à l'instar de Gougeon (2009), on confirme une hausse du nombre de RCR à cotisations déterminées et du nombre d'adhérents au Canada, le poids relatif des travailleurs couverts par ce type de régime demeure en contrepartie marginal, celui-ci tendant même à décroître dans certaines provinces.

8. Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois (2013), p. 8.

9. Calculé sur la base d'une régression linéaire.

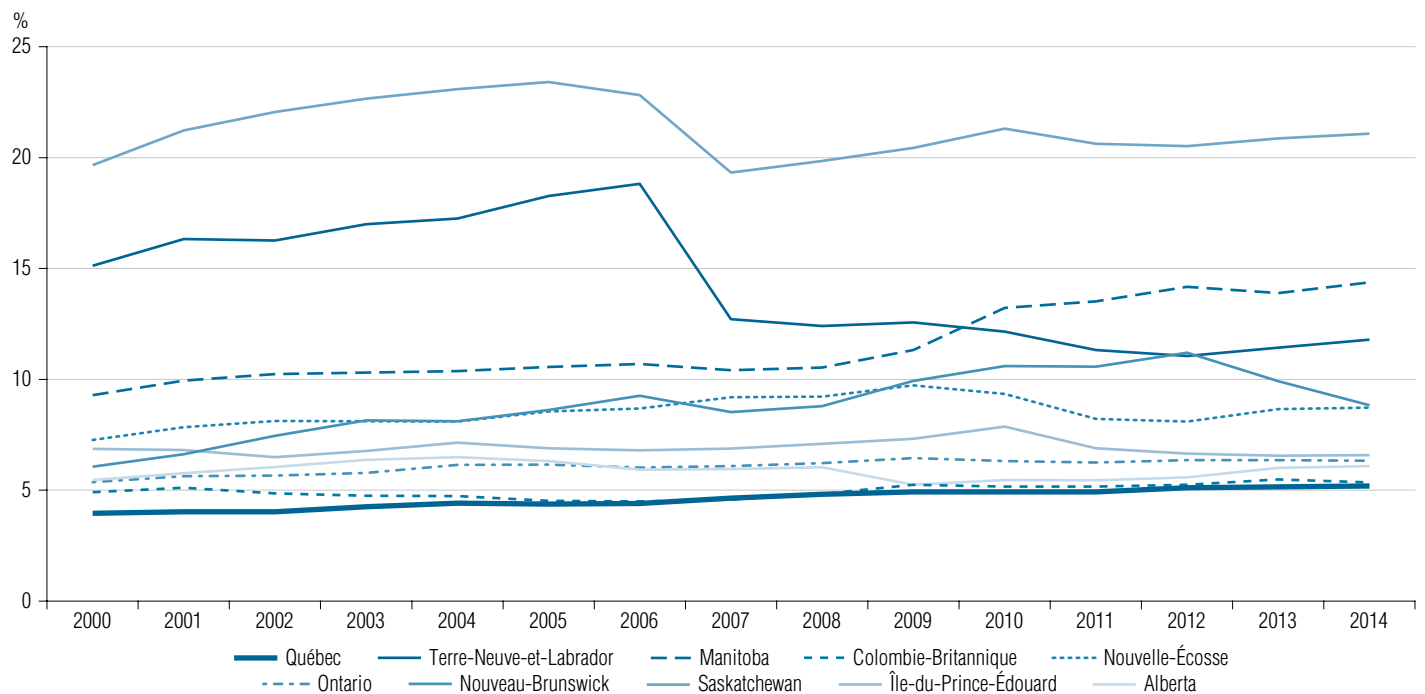
10. À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard.

Figure 4

Pourcentage d'employés adhérant à un RCR à prestations déterminées selon la province, Canada, 2000-2014

Sources : Statistique Canada, Tableau 280-0008 *Adhérents aux régimes de pension agréés (RPA), selon la région d'emploi, le secteur, le genre de régime et l'état contributif du régime*, CANSIM, (Enquête sur les régimes de pension au Canada) ; Statistique Canada, Tableau 282-0012 *Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la catégorie de travailleur, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe*, CANSIM (Enquête sur la population active), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 5

Pourcentage d'employés adhérant à un RCR à cotisations déterminées selon la province, Canada, 2000-2014

Sources : Statistique Canada, Tableau 280-0008 *Adhérents aux régimes de pension agréés (RPA), selon la région d'emploi, le secteur, le genre de régime et l'état contributif du régime*, CANSIM, (Enquête sur les régimes de pension au Canada) ; Statistique Canada, Tableau 282-0012 *Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la catégorie de travailleur, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe*, CANSIM (Enquête sur la population active), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Conclusion

La majorité des adultes au Québec se préparent à la retraite à partir d'un fonds de pension d'employeur ou d'un plan d'épargne privé. Or, comme nous avons pu le constater, la proportion des Québécois qui planifient leur sortie de la vie active grâce à l'un de ces deux moyens s'avère plus faible que celle observée dans les provinces des Prairies et de la Nouvelle-Écosse. Par rapport aux données de 2009, notons que l'ensemble du pays a connu une diminution de la proportion de personnes se préparant à la retraite, un phénomène que l'on remarque plus particulièrement chez les personnes à faible revenu au Québec.

La question du revenu paraît à cet égard déterminante sur le fait ou non de planifier la retraite, au même titre que celle d'occuper un emploi. Les personnes déclarant les revenus les plus élevés et celles occupant un emploi sont ainsi plus susceptibles d'épargner pour la retraite. Le fait de ne pas avoir d'emploi constitue ainsi une des principales raisons mentionnées pour ne pas épargner. L'âge est aussi une dimension importante à considérer puisque les jeunes adultes de moins de 35 ans ont souvent moins tendance à préparer leur retraite que leurs aînés. Enfin, il importe de rappe-

ler que les personnes qui ont une plus faible littératie financière ont plus souvent tendance à ne pas planifier la retraite que celles ayant un plus haut niveau de compétence en la matière.

À l'instar des autres Canadiens, la grande majorité des Québécois se préparant à la retraite prévoient compter sur les prestations gouvernementales, sur leur plan d'épargne personnel et sur les prestations de leur RCR. Les données indiquent que le pourcentage d'employés couverts par un RCR à prestations déterminées au Québec est supérieur à celui des autres provinces. Considérant que ce type de RCR fournit une sécurité financière supérieure à celle du RCR à cotisations déterminées, il semble que les futurs retraités du Québec soient potentiellement mieux positionnés que les autres résidents canadiens. Toutefois, rappelons que la majorité des travailleurs ne bénéficient pas de la protection offerte par un RCR.

La participation à ce type de régime tend toutefois à décliner depuis le début des années 2000. Si bon nombre de RCR à cotisations déterminées peuvent être le fruit de la transition d'un régime de retraite à prestations déterminées (Gougeon, 2009 : 21), la croissance de

ce type de régime ne semble pas suffisante pour compenser la diminution du taux d'adhérents au RCR à prestations déterminées. Notons sur le sujet que les RCR à prestations déterminées font face à plusieurs défis. La solvabilité de plusieurs régimes est notamment une problématique importante dans un contexte de faible taux d'intérêt et de croissance de rendements financiers modérés¹¹.

Parmi les sources alternatives de revenus de retraite, les Québécois tendent à moins souvent envisager la vente d'actifs financiers et non financiers que les résidents du reste du Canada. Cette situation peut refléter le moindre niveau d'accumulation patrimoniale des familles québécoises par rapport à celles de l'Ontario et des provinces de l'Ouest¹². D'autre part, le Québec se distingue encore plus clairement sur la question du retour au travail après la retraite. Environ un Québécois sur quatre planifiant la retraite prévoit agir de la sorte alors qu'il s'agit d'approximativement au moins une personne sur trois dans l'ensemble des autres provinces. Il serait intéressant de vérifier dans le cadre de futures recherches si ce résultat n'est pas en partie imputable au plus haut taux de participation des Québécois à un RCR à prestations déterminées.

Références

- COMITÉ D'EXPERTS SUR L'AVENIR DU SYSTÈME DE RETRAITE QUÉBÉCOIS (2013). *Sommaire – Innover pour pérenniser le système de retraite*, 33 p.
- GOUGEON, Philippe (2009). « Les pensions en transition », dans *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n°5, Statistique Canada, mai, p. 17-25
- LALIME, Thomas, et Pierre-Carl MICHAUD (2012). *Littératie financière et préparation à la retraite au Québec et dans le reste du Canada*, Centre Interuniversitaire sur le Risque, les Politiques Économiques et l'Emploi, Cahier de recherche p. 12-37.
- MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC (2011). *Budget 2011-2012. Un système renforcé de revenu de retraite. Pour répondre aux attentes des Québécois de toutes les générations*. Gouvernement du Québec, 36 p.
- OCDE (2008). *Private Pensions Outlook 2008*, 308 p.
- RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC (2010). *Constats et enjeux concernant le système de retraite québécois*, 87 p.
- UPPAL, Sharanjit (2016). *Littératie financière et planification à la retraite*, Statistique Canada, produit n°75-006-X au catalogue, 19 p.

11. Comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois, 2013, p. 15-17.

12. Statistique Canada, Tableau 205-0002 *Enquête sur la sécurité financière (ESF), composition de l'actif (incluant les régimes de pension agréés offerts par l'employeur évalués sur une base de terminaison) et de la dette détenus par l'ensemble des unités familiales, par groupe d'âge, Canada et provinces*.